

**PROCES VERBAL DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
BAR-LE-DUC SUD MEUSE**

Séance du 19 janvier 2015

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération BAR LE DUC SUD MEUSE s'est réuni en séance plénière le lundi 19 janvier 2015 à 12 heures, sous la présidence de Monsieur Bertrand PANCHER, Président de la Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse, Député-Maire de Bar-le-Duc, suite à convocation du 9 janvier 2015.

Sont présents :

M. PANCHER, Président ; M. COLLIN, Vice-Président ; M. DELVERT, Vice-Président ; Mme HIBOUR, Vice-Présidente ; M. FILLON, Vice-Président ; M. HACQUIN, Vice-Président ; M. RYLKO, Vice-Président ; Mme BOUVIER, Vice-Présidente ; M. RAMBOUR, Vice-Président ; M. DEPREZ, Vice-Président ; M. RIEBEL, Vice-Président ; Mme TANI, Conseillère Déléguée ; Mme DILLMANN, Conseillère Déléguée ; M. FRANZ, Conseiller Délégué ; M. VIARD, Conseiller Délégué ; Mme VIARD, Conseillère Déléguée ; M. GUYOT, Conseiller Délégué ; M. GILLET, Conseiller Délégué

Sont excusés :

M. ABBAS, M. PAUL, M. DUFFOURC et M. HAUET

Secrétaire de Séance :

M. DELVERT

Nombre de Conseillers en exercice : 22 - le quorum est donc atteint.



DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Bureau Communautaire accepte, à l'unanimité, la nomination de Monsieur Bernard DELVERT comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Attribution de marché – Location et maintenance de presses numériques pour le service Reprographie
2. Affaires diverses.

.../...

ATTRIBUTION DE MARCHÉ – LOCATION ET MAINTENANCE DE PRESSES NUMERIQUES
POUR LE SERVICE REPROGRAPHIE

AM/CG - 2015-01-19-01

Une procédure de consultation en appel d'offres ouvert a été lancée le 22 septembre 2014 en groupement de commandes (Ville de Bar-le-Duc, Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse et CIAS) pour la location et la maintenance de trois presses numériques au service reprographie (2 noir et blanc et 1 couleur). Ce marché sera conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2015. Le montant total estimatif du marché avait été évalué à 250 000,00 € HT.

Compte tenu de l'analyse des offres réalisée par les services, la Commission d'appel d'offres réunie le 14 janvier 2015 a retenu l'entreprise suivante :

EST MULTICOPIE

pour un montant estimatif de 182 400,00 € HT sur 5 ans
(sur application du bordereau des prix unitaires)

En conséquence, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président ou l'un de ses Vice-Présidents à signer le présent marché avec l'entreprise retenue,
- Donne tout pouvoir au Président ou à l'un de ses Vice-Présidents pour mener à bien cette affaire.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

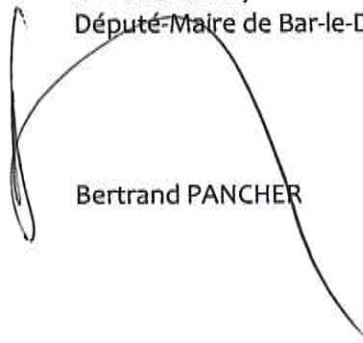
Monsieur le Président remercie les membres pour leur participation. Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h15.

Le Secrétaire de Séance,



Bernard DELVERT

LE PRESIDENT,
Député-Maire de Bar-le-Duc,



Bertrand PANCHER

.../...